



PROJET DE NOUVEAUX
RÉACTEURS NUCLÉAIRES
À GRAVELINES

Compte rendu

Sur le débat

Lieu : Université de Lille - Faculté des sciences juridiques, politiques et sociales de Lille (Bibliothèque Universitaire du campus)

Date : 16/01/2024

Durée du débat : 1h

Nombre de participant.e.s :

Par quel biais avez-vous mobilisé les participants au débat ? Communication universitaire (Mail, affiches etc.)

Avez-vous des données sur la typologie des participant.e.s (comme la CSP (Catégorie sociaux-professionnelle), âge, lieu d'habitation...)?

Caractéristique du débat (ouvert à toute personne ou réservé à des membres) :

Débat ouvert à tous les étudiants de notre campus, avec inscription au préalable afin d'optimiser l'organisation et faciliter les échanges.

1. Quel était le thème du débat ?

Le thème du débat était : « L'avenir de l'énergie : débat autour du projet d'EPR2 à Gravelines (Nord) »

Nous avons voulu obtenir l'avis des étudiants sur les enjeux qui découlent de ce projet. Il s'agissait d'en comprendre les enjeux techniques, économiques, environnementaux et sociétaux, ainsi que de recueillir et de discuter les avis des participants sur la pertinence, les avantages et les inconvénients de ce projet.

2. De quoi avez-vous principalement parlé durant le débat ?

L'évènement s'est divisé en trois parties :

- Nous avons dans un premier temps abordé les enjeux techniques (fonctionnement de l'EPR2 et raccordement au réseau) et le contexte de ce projet à Gravelines pour que les étudiants aient toutes les cartes en main pour donner leurs avis.
- Nous avons ensuite parlé des enjeux économiques (coûts, retombées pour la région, emploi), environnementaux (émissions de CO₂, gestion des déchets, impacts locaux) et sociétaux (acceptabilité, rôle de la CNDP, implications pour la démocratie participative).
- Enfin, la phase principale de ce débat était le dialogue entre les étudiants qui ont échangé leurs points de vue sur ce sujet. Ils ont échangé sur les avantages et les inconvénients du projet, ainsi que sur les alternatives énergétiques envisageables.

3. Les participant.e.s ont-ils exprimé globalement des constats, des craintes, des accords, des désaccords ?

Les participants ont d'abord souligné un constat général : il est indispensable de répondre aux besoins croissants en énergie et de maintenir une certaine indépendance énergétique. Dans ce cadre, plusieurs ont reconnu l'atout que représente l'énergie nucléaire, notamment face à l'urgence climatique (faibles émissions de CO₂ en phase de production) et pour la compétitivité économique.

Cependant, des craintes ont également été exprimées quant aux risques résiduels liés au nucléaire : les questions de sûreté (y compris la gestion de situations de crise ou d'aléas climatiques), la difficulté de gérer des déchets à longue durée de vie et le coût élevé du projet EPR2 (avec la crainte de nouveaux dépassements budgétaires) sont revenues régulièrement dans les échanges. De même, la question de la qualité de vie et des risques sanitaires a été soulevée avec notamment un étudiant qui a cité un article d'investigation sur la contamination de l'eau.

En parallèle, plusieurs accords se sont dessinés autour de la nécessité d'une meilleure transparence et d'une pédagogie renforcée pour le public. Même parmi ceux qui sont favorables au projet, beaucoup ont insisté sur l'importance d'informer clairement la population pour légitimer les choix stratégiques.

Enfin, des désaccords sont apparus concernant la place de la filière nucléaire dans la transition énergétique : d'un côté, certains participants considèrent l'EPR2 comme une solution nécessaire et complémentaire aux énergies renouvelables intermittentes ; de l'autre, plusieurs intervenants confirmaient que ce choix freine le développement d'alternatives plus durables. Ces divergences ont illustré la complexité du sujet et la diversité des points de vue exprimés.



4. Quelles étaient les principales raisons et les arguments avancés par les participant.e.s ayant exprimé ces points de vue ? (si des exemples précis ont été utilisés par les uns et par les autres pour justifier leur position, pensez à les citer)

Certains participants favorables au projet ont principalement mis en avant la nécessité de renforcer l'indépendance et la souveraineté énergétique de la France et de garantir un approvisionnement fiable, notamment face à la hausse prévisible de la demande en électricité. Pour justifier cette position, ils ont cité l'exemple de la centrale de Gravelines déjà en place, qui fournit une part importante de l'énergie dans la région et n'a pas connu d'incident majeur depuis son entrée en service. Certains ont également souligné que, dans un contexte de crise énergétique mondiale, le nucléaire offre une stabilité de production que les énergies renouvelables ne peuvent pas toujours assurer, surtout lorsqu'il s'agit d'équilibrer le réseau à grande échelle.

D'un autre côté, plusieurs arguments ont porté sur la durée de construction et les potentiels dépassements budgétaires déjà observés dans d'autres projets EPR (par exemple, celui de Flamanville), faisant craindre un coût réel encore plus élevé que les estimations annoncées. La question de la sûreté a également été centrale : ils ont évoqué les retours d'expérience de Fukushima, estimant qu'aucune technologie ne garantit à 100 % l'absence de risques d'accident majeur, et ont rappelé l'important héritage laissé aux générations futures concernant la gestion et le stockage des déchets radioactifs à longue durée de vie (et le lieu).

Sur le plan social et économique, plusieurs défenseurs du projet ont mis en avant les retombées positives attendues pour la région, citant par exemple la création d'emplois directs et indirects. En revanche, certains opposants ont estimé que les sommes investies (ou à investir) pourraient soutenir davantage de projets d'énergies renouvelables.

5. Quelles idées ou propositions précises et concrètes ont été proposées pendant le débat (distinguez les propositions à court terme et à long terme si cela vous semble pertinent) ?

Parmi ce qui a émané de ce débat, nous pouvons dire que certains étudiants étaient en faveur d'une communication approfondie sur les enjeux réels de ce type de projet et donc une information renforcée pour mieux expliquer le fonctionnement d'un EPR2, ses bénéfices et ses risques, afin que le grand public puisse se forger un avis éclairé. Cela découle d'une question d'introduction où seulement 2 étudiants sur 10 nous ont confirmé s'être renseignés sur ce sujet ou en avoir déjà entendu parler.

De plus, si nous nous concentrons sur certaines craintes de la part des participants, il semble nécessaire de renforcer les dispositifs de transparence et de contrôle. Par exemple une instance de contrôle élargie qui inclurait non seulement l'ASN (Autorité de sûreté nucléaire) mais aussi des représentants de la société civile et des scientifiques indépendants, pour garantir un suivi sur tout le cycle de vie des réacteurs (de la construction à leur démantèlement).

Cette question de la sûreté s'articule aussi pour les étudiants d'un contrôle accru des risques sanitaires sur la population, notamment concernant les déchets ou bien les risques de contamination de l'eau.

Le coût de ce projet étant important, il apparaît aussi central d'investir peut-être davantage dans la recherche et l'innovation en matière de gestion des déchets : soutenir financièrement les laboratoires et start-up spécialisées dans le recyclage avancé du combustible ou dans les technologies de stockage de déchets radioactifs afin de réduire le poids à long terme pour les générations futures.



6. Ces propositions ont-elles été critiqué par certain.e.s participant.e.s ?

Si oui, précisez les raisons associées.

Certaines personnes en faveur de ce projet mettaient en avant la vitesse à laquelle il faut réduire les émissions de CO₂, expliquant que chaque année de retard sur un projet bas-carbone (comme l'EPR2) est une année perdue dans la lutte contre le changement climatique.

De même, malgré de nombreux participants en faveur d'énergies renouvelables, certains s'inquiètent d'un potentiel retard de la mise en oeuvre effective du projet. Le fait de vouloir développer trop simultanément d'autres sources d'énergie et des technologies de stockage risquerait de diluer les investissements nécessaires à la finalisation rapide de l'EPR2. Ils craignaient également que cela retarde la possibilité de disposer d'une énergie à faible émission de CO₂, indispensable à la souveraineté et à la sécurité énergétique du pays.

7. Autres éléments d'information que vous souhaitez transmettre

